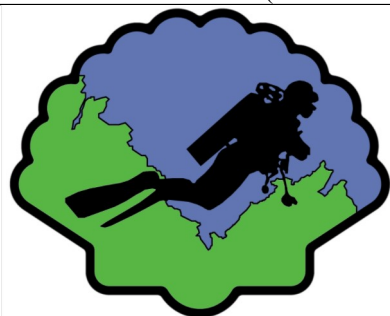


Nom/Prénom/N°licence (réservé secrétariat) :



# COB Sub Armor

Fiche d'inscription saison 2022/2023

N° FFESSM 03220056

**Entraînements piscine :** Tous les vendredis de 20h à 22h à Aquabaie (hors vacances scolaires et périodes de travaux).

**Reprise des plongées en mer :** le samedi 10 et 17 septembre – pour les stagiaires 21/22 – 1 à 2 plongées possibles.

**Reprise des entraînements :** Vendredi 7 octobre (sous réserve).

**Assemblée générale :** Vendredi 9 septembre à 20h au COB 14 rue saint benoît à Saint-Brieuc.

**Contact :** Jean-Christophe Louarn : 06.60.04.28.54 ou [cob.subarmor@gmail.com](mailto:cob.subarmor@gmail.com)

## CHOIX DE L'ACTIVITE

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Niveau 1      | <input type="checkbox"/> Initiateur     |
| <input type="checkbox"/> Niveau 2/PA12 | <input type="checkbox"/> Saison piscine |
| <input type="checkbox"/> PA40          | <input type="checkbox"/> Encadrant      |

Tarifs : +18 ans = 145€ / -18 ans = 130€  
plongée encadrée = (non définie ~45€)

## Pièces à fournir à l'inscription :

- Fiche complétée.
- 1 photo numérique (mail ou sms).
- Le règlement.
- Un certificat médical établi par un médecin généraliste.

*Date limite de dépôt des dossiers complets :*  
**18 novembre 2022**

## RENSEIGNEMENTS :

NOM :  PRENOM :

NE(E) LE :  A :

DEPARTEMENT :  CODE POSTAL :

ADRESSE :

CODE POSTAL :  VILLE :

TELEPHONES :      FIXE :       PORTABLE :

E-MAIL :  @  Accord liste de diffusion COB :  Oui  Non

NIVEAU ACTUEL DE PLONGEE :

AUTRES DIPLOMES (Secourisme, Permis bateau,...) :

ANTECEDENTS MEDICAUX IMPORTANTS (Asthme, épilepsie,...) :

ALLERGIES A CERTAINS MEDICAMENTS (aspirine...) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT : NOM :

PRENOM :  TELEPHONE :

# Contenu des formations et de l'adhésion

- |   |  |
|---|--|
| - Licence FFESSM                                      | - Adhésion au C.O.B  |
| - Assurance complémentaire                            | - Accès piscine d'octobre 2022 à fin mai 2023 (le vendredi soir) |
| - prêt de matériel pour les N1 (palmes, masque, tuba) | - prêt de matériel (gilet stab, détenteur, bouteille)            |

## NIVEAU 1

Cours théoriques et pratiques  
Formation piscine  
5 plongées en milieu naturel pour valider le diplôme  
**-2 départ plage, 3 en mer.**  
Carte CMAS\* et carnet de plongée

## NIVEAU 2/PA 12/PA40

Cours théoriques et pratiques  
Formation piscine  
10 plongées en milieu naturel pour valider le diplôme  
**-2 départ plage, 8 en mer. 10 en mer PA40.**  
Carte CMAS\*

## INITIATEUR

Cours théoriques et pratiques  
Formation piscine

## SAISON PISCINE

Entraînement piscine (palmage et apnée).  
Une à deux sorties palmage longue distance.

Le club se réserve le droit d'annuler toute sortie en mer pour cause de mauvaises conditions climatiques, seules seront rattrapées les sorties annulées pour raison techniques.

## Autorisation parentale

Je soussigné(e)  (parent, tuteur ou représentant

légal) autorise, en toute connaissance des risques encourus (\*), le (la) mineur(e)   
à pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexe dans le cadre de la section Sports sous-marins du C.O.B.  
En outre, j'accepte que le ou les responsables de la section sport sous-marins, ou ses moniteurs, autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait à , le

Signature (précédée de la mention : "lu et approuvé") :

Je soussigné M, Mme, Mlle  m'inscrit en toute connaissance des risques encourus (\*), à la pratique de la plongée subaquatique ainsi que les activités annexe dans le cadre de la section C.O.B Sub Armor.

En outre, j'accepte que le ou les responsables de la section sport sous-marins, ou ses moniteurs autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait à , le

Signature (précédée de la mention : "lu et approuvé")

(\* ) la plongée est un sport dangereux, des accidents peuvent subvenir (barotraumatismes, accidents toxiques et accidents biophysiques) en cas du non-respect des règles élémentaires.

### **IMPORTANT :**

Le règlement des formations se fait à lors de l'inscription, le montant reste acquis au COB Sub Armor, que la formation soit suivie ou non. Aucun remboursement ne sera donc effectué en cours de saison.

Les plongées seront facturées en fin de saison chaque mois.

LE REGLEMENT PAR CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU : "COB SUB ARMOR".

\*CMAS : Confédération mondiale des activités subaquatiques. Les niveaux de la fédération française sont reconnus internationalement.